

Compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 15 Septembre **2021**

Présents : Guy CRESPIY, Jean MECA, Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, MARCHAND Camille, LIDOINE André, Stéphane MORANNE, CHALAUD François, Philippe POURCHET, BOUET Thomas, Julien CUNY

Pouvoir (s) : Madame PORTA Chantal Philippe donne procuration à Monsieur Denis VEYRUNE

Madame LEDREN Johanna donne procuration à Monsieur Camille MARCHAND

Absent(s) Excusé(s) : Monsieur SEDLAK Josef, Madame HAJEK Alexandra

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane MORANNE

La séance est ouverte à : 18 h 30

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Demande de Subvention : Département-Dispositif Pacte Territorial-Contrats Territoriaux : Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village
- Demande de Subvention : La Région Occitanie : Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village
- Demande de Subvention : Etat -DETR 2022 : Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village
- Extension du périmètre de la Communauté de Communes Pays d'Uzès (CCPU) : Adhésion de la commune d'Argilliers
- Essais de pompages sur le captage de la commune Saint Maximin réalisés par le bureau d'études hydrogéologiques BERGA-Sud

Voté : à l'unanimité

- 1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du Mercredi 15 Juillet 2021

Voté : à l'unanimité

2- Remboursements réservations repas cantine

Après exposé, il est proposé d'approuver les remboursements des repas cantines aux parents d'élèves pour : 88.00€

Voté : à l'unanimité

3- Décision modificative : Budget Principal (M14)

Après exposé, il est proposé d'approuver les mouvements financiers suivants :

En investissement :

Recettes :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement : Article : 1388 : Autres : + 3750 €

En dépenses :

Chapitre 21 : Immobilisations Corporelles :

Article : 2188 : Autres immobilisations Corporelles : + 3 750 €

Voté : à l'unanimité

4- Demande de Subvention : DSIL 2021 -Exceptionnelle : Rénovation thermique Ecole Communale

Monsieur Le Maire appuyé par plusieurs conseillers rappelle que la subvention a été demandée dans le cadre de la subvention gouvernementale. Un volet lié à la transition énergétique inclut une action particulière pour les isolations des écoles dès lors qu'une réduction de la consommation d'énergie atteint au moins 40%. C'est le cas pour les travaux prévus. Il est précisé que ces travaux accroîtront le confort dans les classes et ne s'oppose pas à des interventions pour améliorer la voire pour lesquels la commune investit une somme importante chaque année.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre de la DSIL 2021-Exceptionnelle pour les travaux de rénovation thermique Ecole Communale :

Travaux estimés à 130 000 € - subvention demandée de 90 000 € et un autofinancement de 40 000 €.

Abstentions : 0

**Contre 3 : Stéphane MORANNE, Camille MARCHAND, LEDREN Johanna
(Procuration)**

Pour :8

Voté à la majorité

Observations :

Stéphane MORANNE estime qu'avec un retour sur investissement >à 39ans, cette action d'amélioration de l'isolation de l'école n'est pas une priorité. Il votera contre car cet argent pourrait être consacré à des projets plus pressants pour la commune : il y a des manques importants de pluvial, de trottoirs, voire de bitumage ; particulièrement sur les zones urbanisées hors des 2 centre-villages.

5- Création d'un poste d'adjoint technique emploi permanent à 32h / 35 h

Dans le cadre d'une modification de temps de travail, il est proposé aux membres du conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique emploi permanent à 32h / 35 h .

Voté : à l'unanimité

6- Création d'un poste de rédacteur territorial de 2^{ème} grade-emploi permanent à temps complet

Dans le cadre d'un avancement de grade d'un agent communal, il est proposé aux membres du conseil municipal de créer d'un poste de rédacteur territorial de 2^{ème} grade- emploi permanent à temps complet et après nomination de supprimer le poste de rédacteur territorial 1^{er} grade- emploi permanent à temps complet.

Voté : à l'unanimité

7- Création d'un poste de rédacteur territorial de 3^{ème} grade-emploi permanent à temps complet

Dans le cadre d'un avancement de grade d'un agent communal, il est proposé aux membres du conseil municipal de créer d'un poste de rédacteur territorial de 3^{ème} grade-emploi permanent à temps complet et après nomination supprimer le poste de rédacteur territorial 2nd grade - emploi permanent à temps complet.

Voté : à l'unanimité

8- Demande de Subvention : Département-Dispositif Pacte Territorial-Contrats Territoriaux
Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans la cadre du dispositif du Pacte Territorial Contrats Territoriaux pour les travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village :

Travaux estimés à 1 215 807.20 € HT € - subvention demandée de 303 951 €.

Voté : à l'unanimité

9- Demande de Subvention : La Région Occitanie
Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de La Région Occitanie pour les travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village :

Travaux estimés à 1 215 807.20 € HT € - subvention demandée de 364 745 €.

Voté : à l'unanimité

10-Demande de Subvention : Etat -DETR 2022
Travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village

Après exposé, il est proposé aux membres du conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention auprès de l'Etat-DETR2022 pour les travaux de réhabilitation et embellissement des Cœurs de Village :

Travaux estimés à 1 215 807.20 € HT € - subvention demandée de 303 951 €.

Voté : à l'unanimité

11- Extension du périmètre de la Communauté de Communes Pays d'Uzès
(CCPU) : Adhésion de la commune d'Argilliers

Après exposé il est proposé aux membres du conseil municipal d'accepter l'adhésion de la commune d'Argilliers au 01 Janvier 2022 à la Communauté de Communes du Pays d'Uzès.

Voté : à l'unanimité

12- Essais de pompages sur le captage de la commune Saint Maximin réalisés par le bureau d'études hydrogéologiques BERGA-Sud

Après exposé, il est proposé que les travaux de réalisations d'essais par pompage sur le captage de la commune de Saint Maximin sont confiés au bureau d'études hydrogéologiques BERGA-Sud.

Voté : à l'unanimité

La séance est levée à 19 H 30.